

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE :

Finances

SOUS-DOMAINE :

Décisions budgétaires

Membres en exercice : 19

Présents : 11

Procurations : 0

Votants : 11

Secrétaire de séance :
M. Jean-Louis RIO

CONVOCATION EN DATE DU :
28 Février 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :
28 Février 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_11

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude



Séance du Comité syndical du : 13 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent, 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, membre du bureau, titulaire

Monsieur Edouard ROCHER, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée Madame Jean-François CID suppléant.

Objet : Budget prévisionnel 2025

Monsieur le Président donne lecture de ses propositions pour le budget primitif 2025. Il présente par chapitre la section de fonctionnement et la section d'investissement y compris les chapitres des « opération d'équipement ».

Il rappelle que ce budget fait suite au débat d'orientation budgétaire du 2025 et intègre toutes les décisions prises lors de cette séance.

Une fois toutes les précisions apportées, Monsieur le Président demande aux membres de bien vouloir se positionner sur les propositions suivantes :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 170 160.00 €	4 535 000.00 €
Recettes	2 170 160.00 €	4 535 000.00 €
Total de la section	00.00 €	00.00 €

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 5 842.83 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

LE COMITE SYNDICAL**A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du syndicat ainsi que toutes ses annexes.
- **ARRETE**, comme énoncées ci-dessus, les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- **PRECISE** que le budget primitif de 2025 est voté avec reprise des résultats de 2024 après vote du compte financier unique 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches relatives au Budget Primitif 2025 et à signer tous les documents destinés à sa mise en œuvre.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.*

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération
ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 13 Mars 2024

**Le Président,
Xavier BELART**

